

## DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION INVESTISSEMENT

### Acquisition de matériel

Objet de la demande :

Organisme Demandeur :

Ce dossier complété doit être adressé en un exemplaire, accompagné d'une lettre de saisine motivée, et des pièces techniques à :

**Monsieur le Président du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine**

**Direction de la Culture et du Patrimoine**

**Service Aménagement Culturel du Territoire**

**27 Boulevard de la Corderie - CS 3116**

**87031 Limoges Cedex**

**Compte-tenu de la programmation pluriannuelle budgétaire des équipements culturels, les dossiers de demande de subvention doivent être déposés le plus en amont possible. Ce dossier ne pourra faire l'objet d'un examen qu'après réception des éléments suivants :**

- Une lettre de saisine motivée à l'attention du Président du Conseil Régional ;
- Le présent dossier dûment complété et signé (complété d'un envoi électronique autant que possible), et
- Pour les structures de droit privé**, un relevé de décision approuvant le plan de financement du projet d'investissement et autorisant le Président à solliciter les subventions et signer l'ensemble des actes s'y rapportant
- Pour les collectivités territoriales et groupements de collectivités** : une copie de la délibération approuvant le projet, son plan de financement prévisionnel détaillant l'ensemble des subventions sollicitées et autorisant le signataire à engager l'organisme demandeur à solliciter ces subventions,
- Pièces techniques sur le projet :
  - Descriptif détaillé du projet
  - Les devis détaillés des achats de matériel
- Pièces financières :
  - Plan de financement prévisionnel équilibré sur lequel doit apparaître les aides publiques sollicitées, les recettes et l'autofinancement
  - Le cas échéant, les pièces justificatives des autres financeurs (Etat, Département...)
- Un relevé d'identité bancaire

***Pendant l'instruction du dossier, toute modification inhérente à la structure ou au projet devra nous être signalée dans les meilleurs délais.***

**Précisions obligatoires :**

**CODE SIRET**

Identifiant numérique de 14 chiffres attribué par l'INSEE pour chaque établissement. Le SIRET est composé du numéro SIREN de structure mère (9 chiffres) suivi d'un numéro de 5 chiffres.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**CODE APE OU NAF**

Code attribué par l'INSEE à chaque établissement selon l'activité principale : attention changement de nomenclature depuis 2008 : vérifier sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (avis de situation/Sirene)

--	--	--	--

**CODE JURIDIQUE**

Il est composé de 4 chiffres. Il sert de référence commune à l'ensemble des administrations et des organismes publics ou privés. (ex : **1500** : Profession libérale, **9220** : Association déclarée, etc...)

--	--	--	--

Pour les Associations

**Date et N° d'Immatriculation auprès de la PREFECTURE de :**

Ce numéro est attribué par la Préfecture ou la Sous-Préfecture lors de la déclaration de l'Association.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**IMPORTANT**

Vous ne disposez pas des renseignements demandés au sujet de votre établissement, vous pouvez les obtenir en consultant le site de l'INSEE :

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)





# BUDGET DU PROJET

## PLAN DE FINANCEMENT

Détailler les charges et les produits :

- en indiquant le montant et la nature des subventions sollicitées, à compléter et préciser en fonction de vos partenaires (ex. indiquer si subvention demandée ou acquise)
- en joignant les justificatifs des aides déjà acquises.

<b>Dépenses (€)</b>		<b>Recettes (€)</b>	
(Lots/nature)	(montant)	(Partenaires/nature)	(montant)
		Europe	
		Etat	
		Région	
		Département	
		Regroupement de collectivités	
		Commune	
		Autre financement public	
		Partenaires Privés	
		Autres partenaires	
		Emprunt	
		Autres ressources	
<b><u>Total TTC ou HT</u></b>		<b><u>Total TTC ou HT</u></b>	
<i>(A préciser)</i>		<i>(A préciser)</i>	

Coût total prévisionnel de l'opération : ..... € HT (ou TTC)

Montant de la subvention sollicitée : ..... €

Fait à ..... le ..... Signature du représentant légal